

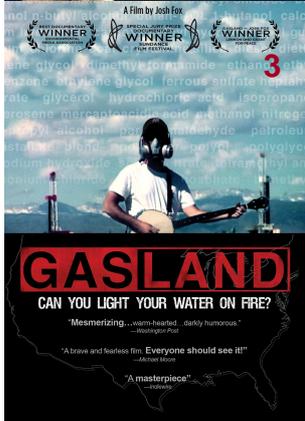
Les échos de Castelnaud



Bulletin Municipal d'informations N°15 - mars 2012

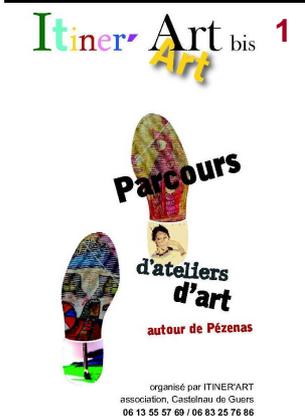


4



LAWRENCE "SHY" GLADNEY & GAS BLUES BAND

Un printemps
al—lé—chant!



1 : Itinér'art Bis — 14 et 15 avril

2 : Spectacle pour enfants en partenariat avec Aux arts etc — 18 avril

3 : Projection—débat autour du film « Gasland » — 27 avril

4 : Concert de Lawrence « Shy » Gladney & Gas Blues Band — 05 mai

5 : Spectacle "1, 2, 3 Totem" - festival Saperlipopette — 16 mai

6 : Spectacle "Mon Histoire du Théâtre" - festival Molière dans tous ses éclats — 19 juin



EDITO



Très chers concitoyens,

Des pages se tournent.

Certaines fois, ce phénomène est porteur d'espoir. D'autres fois, il nous rappelle notre condition d'êtres humains et la fragilité qu'elle suppose.

Une page du temps s'est récemment tournée avec le printemps enfin arrivé. La douceur des beaux jours rend les journées moins dures. L'heure d'été apporte sa clarté. L'hiver est derrière nous.

Un chapitre politique se refermera, avec la campagne présidentielle qui prendra fin au soir du 6 mai prochain. Elle est porteuse de craintes.

Crainte que des thèses indéfendables ne viennent s'imposer en occultant les vrais sujets, que l'on s'enfonce encore un peu plus vers un capitalisme dur qui laisse de côté les plus démunis sans honte, que la "crise" ne devienne un habit trop confortable pour nos futurs dirigeants qui pourraient ainsi continuer à faire passer des mesures d'austérité et de défiance sans aucune résistance.

Elle est également porteuse d'espoirs.

Espoir que les inégalités s'estompent, que le service public ait les moyens de mieux remplir ses missions, que des valeurs comme la solidarité et le partage concurrencent enfin le règne tout puissant de la finance, que l'autre ne soit plus stigmatisé, que le chômage baisse durablement, que les emplois précaires régressent enfin.

Une autre page politique vient de se refermer, celle du règne d'Abdoulaye Wade au Sénégal et le succès par les urnes de Macky Sall alors que beaucoup craignaient que cette élection ne soit « truquée ». La démocratie renaît en plein cœur de l'Afrique.

Une page plus locale et personnelle à la fois s'est également tournée, synonyme de tristesse et d'incompréhension. Le 2ème adjoint de la commune et vice-président du Comité des Fêtes, Jean-Pierre Thieule, nous a soudainement quittés juste avant la fête votive. C'était une figure locale très appréciée et un ami fidèle de longue date. Son départ précipité nous a profondément attristés. Cette douloureuse page se tourne elle aussi tout en nous laissant des souvenirs qui ne s'effaceront jamais.

Ces pages qui se tournent nous apportent un éclairage : nous ne sommes pas immortels, nous ne sommes pas infaillibles, mais nous possédons quelque chose de précieux : notre liberté et notre pouvoir de décision. Ne laissons personne décider à notre place de notre avenir ! Cette phrase raisonne comme un hommage à Jean-Pierre, lui qui s'est tant battu toute sa vie durant pour défendre tant le droit des salariés que l'égalité de ses concitoyens !

Fraternellement.

Jean-Charles SERS, Maire de Castelnau-de-Guers

COMMEMORATION

VŒUX 2012 UNE CÉRÉMONIE SOUS LE SIGNE DE L'ESPOIR



C'est en présence de **Michel Gaudy**, Conseiller Général de l'Hérault, que Monsieur le Maire, entouré de son Conseil Municipal, a présenté ses vœux à la population le 13 janvier dernier. Jean-Charles Sers a rappelé que le « **printemps arabe** » a marqué l'année 2011 en montrant aux peuples opprimés de la planète que **la révolte est possible contre tous les dictateurs**. **La résistance et le courage du peuple Syrien**, malgré la répression très violente, est un témoignage actuel alarmant de la détresse de ces peuples, prêts à

tout pour regagner leur liberté si intensément niée depuis trop longtemps. Monsieur le Maire a rappelé qu'**en France, nous bénéficions encore aujourd'hui de cette liberté gagnée de haute lutte par nos ancêtres**. Mais cet espace de liberté est régulièrement mis à mal par un système où les financiers ont un pouvoir qui tend à s'étendre toujours plus. Il nous faut non seulement être sur nos gardes mais surtout aller de l'avant pour desserrer cet étouffement.

La prochaine élection présidentielle doit permettre aux Français de se mobiliser très largement pour marquer ainsi ce printemps 2012 du sceau de la solidarité et de l'espoir.

Après l'intervention de Monsieur Gaudy qui appelait lui aussi à la vigilance, Monsieur le Maire a remis la **médaille de la ville à Daniel et Evelyne Serrano**, nouveaux retraités, pour leur gentillesse et leur serviabilité pendant les années où ils tenaient le magasin Utile, et à **Philippe et Michèle Vaile** pour leur aide aux familles roumaines afin qu'elles sortent de l'extrême précarité. L'émotion était perceptible dans l'assemblée, et ces actes de solidarité sont éminemment porteurs d'espoir pour l'avenir!

La cérémonie s'est poursuivie par un apéritif offert par la municipalité.



Daniel et Evelyne Serrano

Michèle et Philippe Vaile



ANCIENS COMBATTANTS DE CASTELNAU DE GUERS COMITÉ FNACA ET UNION HERAULTAISE

L'année 2011 s'est terminée avec la tristesse d'avoir perdu notre président national FNACA **Wladyslas Marek qui a conduit avec succès notre fédération pendant 35 ans**. Des parents, des amis ont également disparu. Gardons-en des bons souvenirs.

2012 : au nom de tout le bureau des Anciens Combattants, permettez-moi de vous adresser, pour vous et vos familles, mes meilleurs vœux de bonheur mais surtout de santé.

Bienvenue à notre nouveau président national FNACA Guy Darmanin.

Samedi 3 mars 2012 : **réunion à Agde du 16e Conseil Départemental FNACA de l'Hérault**. Le Conseil d'Administration a été renouvelé et a désigné le Bureau Départemental pour les deux prochaines années.

Lundi 19 mars 2012 : 50e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. Cérémonies départementales au Mémorial de Sète, à Montpellier et à Pinet. Messe en présence des drapeaux, dépôts

de plaque et bouquet pour les trois victimes, cérémonie devant la stèle, décoration et lecture des messages. Apéritif à la Salle du peuple.

Des rendez-vous à noter :

Samedi 28 avril 2012 : Congrès Départemental de la FNACA à Villeneuve-lès-Maguelone.

8 mai 2012 : commémoration de la victoire de 1945 sur le nazisme.

Cérémonie à Castelnaud de Guers : Dépôts de gerbes, lecture des messages, repas.



UN CASTELNAULAIS À L'HONNEUR!

Mr Beauville a été décoré lors de la commémoration à Pinet du **50e anniversaire du cessez-le-feu de la guerre en Algérie** du 19 mars 1962.

En présence des maires du canton et du Conseiller Général, **le Président de la FNACA a remis à Mr Beauville la médaille des grands blessés de la guerre d'Algérie.**

→ TRAVAUX

SALLE POLYVALENTE

AVENUE DE MARSEILLAN ÉLAGAGE ET BUSAGE



Des travaux d'élagage des arbres sur l'avenue de Marseille ont été entrepris, notamment en raison des fils électriques et téléphoniques qui s'emmêlaient dans les branches. Quelques arbres ont été coupés à cet effet.



Pose d'un Barbecue derrière la salle polyvalente

UN NOUVEAU VEHICULE POUR LES TRAVAUX



Ce nouveau camion pour les employés municipaux remplace le véhicule C15 vieillissant et offre de multiples possibilités grâce à sa benne amovible. Son gabarit est adapté aux ruelles du village grâce notamment à sa **grande capacité de braquage**.



Le busage des écoulements des eaux de pluies de l'autre côté de la chaussée permettra un stationnement sécurisé.



Le nettoyage du terrain de la Descole permettra une utilisation en parking en cas de besoin.

LOGEMENTS COMMUNAUX

La commune dispose de **10 logements communaux** qu'elle loue en totalité. Les loyers vont de 180€ à 463 € mensuels (appartements de 1 à 3 chambres).

Des travaux d'entretien sont régulièrement réalisés pour palier à la vétusté de certains appartements, notamment en ce qui concerne la rénovation des portes et fenêtres pour une meilleure isolation.

Les demandes de location sont enregistrées en mairie.

RENOVATION DE L'ECOLE DES SAUTAROCHS ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET D'AMÉNAGEMENT



mise en œuvre par l'architecte chargé du projet. Le chiffrage est en cours.

Accessibilité du bâtiment :

Voici les résultats de l'étude réalisée par l'**APAVE** (organisme de contrôle destiné à assurer la sûreté des installations et le contrôle technique de construction) portant sur :

- un **diagnostic sur la solidité du plancher du 1^{er} étage** en vue de création de salles de classes et autres;
- **les voies d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite** sur tout le bâtiment scolaire, y compris ascenseur, cheminements extérieurs et circulations intérieures.

Avis sur le plancher et prescriptions :

- Le plancher demeure en **bon état**.
- La solidité apparente de ce plancher est entachée par la présence de **matériaux peu performants** et par la non présence de certains aciers essentiels.
- Le changement de destination impose une surcharge prise en compte.

Une étude sur le **renforcement de ce plancher** (installation de poutrelles transversales) est donc

- Installation d'un **ascenseur** (derrière la fontaine) pour accéder de la place de la mairie à la cour de récréation et aménagement des cheminements et circulations à l'intérieur de l'école.
- **Aménagement des sanitaires**.

L'aménagement du 1^{er} étage consisterait à **créer deux classes (CE—CM) avec toilettes**. L'espace libéré des deux classes situées actuellement en rez-de-chaussée servirait à **la cantine et au centre de loisirs**.

- Les **normes de sécurité** et de circulation des plats cuisinés seraient **conformes à la législation**.
- Un **escalier extérieur** côté cour pour accéder aux deux classes est prévu.
- Le fait de créer les deux classes au 1^{er} étage **éviterait l'installation d'un ascenseur** pour l'étage supérieur.

Le dépôt de permis et les demandes de subventions seront déposés dès l'évaluation des travaux dans leur globalité.

GESTION DE L'EAU POTEAUX INCENDIE ET PRIME À L'ÉPURATION

Essais des poteaux incendie : Une **campagne de mesure de nos 14 poteaux incendie** sera faite dans le premier semestre 2012. Cela consiste à mesurer le débit et la pression dynamique pour chaque hydrant en utilisant un débitmètre électromagnétique.



Le débit et la pression doivent être conformes à 60 M3/H et à 1 bar. Nos agents communaux ont remplacé deux poteaux incendie qui étaient non opérationnels (rue Nérée et rue du Peyral).

Prime à l'épuration pour l'année 2011 :

Une bonne nouvelle : après avoir surveillé les pollutions entrantes et l'abattement de la pollution de la station d'épuration pendant toute l'année, et après que l'agence de l'eau ait validé ces résultats, **celle-ci nous a accordé une prime à l'épuration de 7500 euros**. Selon les analyses, notre station fonctionne avec un rendement épuratoire de 91 %.



Nous pouvons être pleinement satisfaits du travail de nos agents qui surveillent en permanence notre station pour obtenir ces excellents résultats.

EXTRACTION D'HYDROCARBURES SOYONS VIGILANTS!

Lors d'une réunion à Puisserguier dont l'objectif est de créer un mouvement important qui devra aboutir à l'annulation pure et simple de ces projets néfastes, nous avons pu rencontrer le Collectif de l'Hérault, représenté à Castelnau par **Maureen Johnson et Pierre Jacquemin**. Nous leur avons posé quelques questions, afin qu'ils nous éclairent sur les enjeux et les dangers qui se jouent sans que nous soyons informés et encore moins interrogés. Nous les remercions de leur implication.



Une manifestation contre les gaz de schiste. (©Photo AFP/Philippe

Les Echos de Castelnau : C'est quoi le "Permis des Plaines du Languedoc"?

Collectif de l'Hérault : C'est un permis exclusif de recherche et d'extraction d'hydrocarbures, donc **pétrole et sans doute à terme, du gaz de schiste**, qui a été accordé dans la plus grande discrétion à une compagnie pétrolière suédoise "Lundin".

L.E.D.C. : Justement, c'est quoi le gaz de schiste?

CdH : C'est du méthane emprisonné dans les pores de la roche mère à une grande profondeur sous la terre.

L.E.D.C. : Quel est le problème avec ce gaz?

CdH : Il est très difficile à extraire. Il faut forer à une grande profondeur, parfois jusqu'à plusieurs kilomètres, d'abord verticalement, puis à l'horizontale. Pour faire éclater la roche, on injecte d'énormes quantités d'eau (4 à 6 piscines olympiques par puits) à très haute pression; **à cette eau, on ajoute du sable et une grande quantité de produits chimiques, dont beaucoup sont cancérogènes et/ou perturbateurs endocriniens...** ce procédé s'appelle "fracturation hydraulique" ou "fracking" et c'est le seul moyen qui existe d'extraire ce gaz.

L.E.D.C. : Qu'arrive-t-il à cette eau?

CdH : Environ 26% de cette eau hautement contaminée, à laquelle se mélangent des isotopes radioactifs, des métaux lourds, de l'arsenic, présents naturellement à cette profondeur, remontent à la surface et doivent être stockés dans des bassins de décantation en plein air.



la carte "Permis des Plaines du Languedoc"

L.E.D.C. : Et le reste de l'eau?

CdH : Il reste sous la terre. Les pétroliers disent qu'il n'y a aucun risque de contamination des nappes, mais on a vu aux États Unis des cas de contamination grave. Souvent on paie les victimes pour qu'elles ne parlent pas. Nous savons qu'à cause de la géologie de notre région - roche calcaire, beaucoup de failles - **la pollution sera inévitable, très rapide et irréversible.** Personne ne sait comment décontaminer ces boues toxiques.

L.E.D.C. : Et ces histoires de bêtes qui meurent, de puits qui fuient, de maisons qui explosent, etc?

CdH : Oui. Pour les bêtes, il arrive que les parois de ces bassins perdent leur étanchéité et que ces liquides toxiques contaminent la terre aux alentours, les cours d'eau où s'abreuvent les bêtes. Il y a aussi des déversements accidentels, des erreurs de manœuvre. Et également, parce que le gaz naturel est très corrosif, tout ce qui est métallique peut être attaqué, laissant s'échapper le méthane.

L.E.D.C. : Mais les explosions?

CdH : On appelle ça des "blowouts". Si les tuyaux qui transportent le gaz du puits aux stations de compression, aux ports, etc, ne sont pas entretenus et contrôlés fréquemment, des fuites apparaissent et des explosions se produisent.

L.E.D.C. : On promet beaucoup d'emplois. Ne serait-ce pas bien pour notre région?

CdH : En fait, cette industrie ne donne pas beaucoup d'emplois aux habitants car **les compagnies ont leurs propres techniciens qui les suivent.** S'il y a des emplois, c'est à court terme. Mais le problème, c'est qu'il y a **une circulation intense de poids lourds**, ce qui abîme les routes, qui doivent ensuite être remises en état aux frais des communes. Ce sont également les communes qui doivent protéger et entretenir les sites abandonnés par les pétroliers. Bonjour les taxes! Et puis qui voudrait venir en vacances chez nous pour voir des puits de gaz? Qui achètera le vin produit sur ce terroir, qui achète-

ra les huîtres et moules élevées dans le Bassin de Thau complètement pollué? Et dites- vous bien que nos maisons ne vaudront plus rien!

L.E.D.C. : Eh bien, ce n'est pas très rigolo tout ça! C'est tout?

CdH : Non! Non seulement on va gaspiller et polluer notre eau si précieuse, polluer notre terre et notre air - donc, détruire notre santé - mais il y a aussi un **risque avéré de tremblement de terre!**

L.E.D.C. : Mais nous aurons l'indépendance énergétique, non?

CdH : Ce n'est pas dit! Tout d'abord, pour beaucoup de spécialistes, la ruée sur le gaz de schiste (appelé "gaz naturel" dans les pubs des pétroliers) est une **bulle spéculative.** Les pétroliers surestiment la quantité de gaz pour intéresser les investisseurs mais, comme souvent les puits donnent peu ou s'épuisent beaucoup plus vite que prévu, il faut aller de l'avant et en creuser d'autres pour que l'argent continue à rentrer dans les caisses. Et tant pis pour les habitants!

L.E.D.C. : Que pouvez-vous nous dire sur la compagnie Lundin?

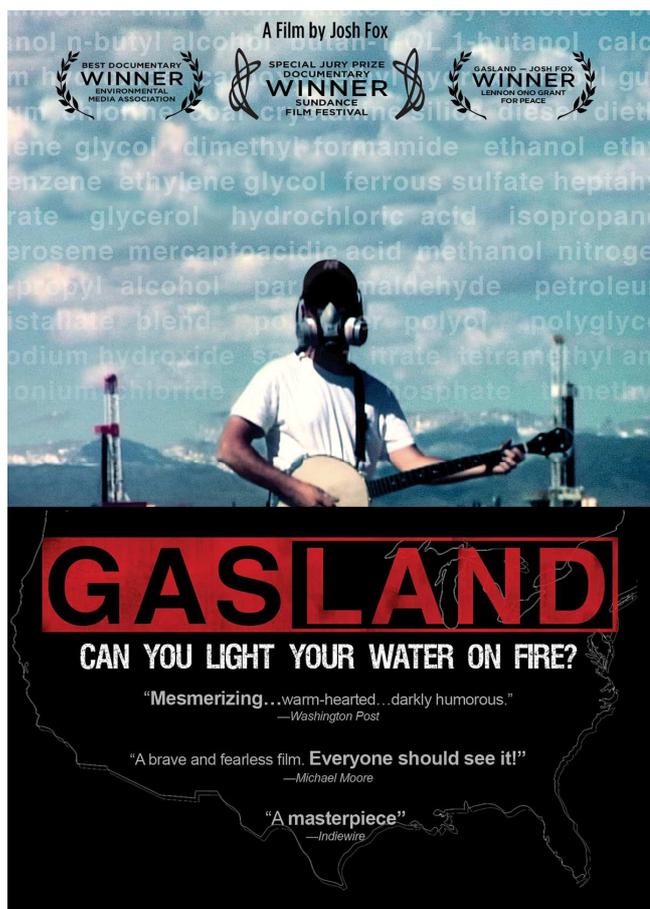
CdH : Il y a des doutes sérieux sur cette compagnie Lundin : dans le rapport qu'elle a soumis figurait non pas le relevé chaotique de notre région infiniment fragile, mais celui du Bassin Parisien, sur lequel Lundin a également un permis. Et puis nous avons appris d'une source suédoise que l'on enquête actuellement sur des crimes contre l'humanité dont cette compagnie aurait été responsable au Soudan et en Éthiopie!

L.E.D.C. : Que pouvons-nous faire?

CdH : Il faut qu'on se mobilise : **la Maire de Castelnau a déjà voté l'année dernière une motion contre le gaz de schiste et pris un arrêté pour protéger l'eau.** Nous, citoyens, nous devons **interpeller nos députés, nos sénateurs**, en leur demandant d'intervenir, assister aux réunions prochaines, et répondre aux appels à des manifestations de masse dans les semaines qui viennent. **Pour être informés, envoyez votre adresse mail au collectif :**

maurjohn@club-internet.fr

« GASLAND » - PROJECTION - DEBAT VENDREDI 27 AVRIL—18H30 À LA MAISON DU PEUPLE



>>> LE FILM

Le film documentaire "Gasland" - Film américain de 2010 tourné par **Josh Fox**.

Suite à une offre de \$100,000 pour forer sur les terres de ses parents, Fox enquête sur le procédé de la **"fracturation hydraulique" ou "fracking"** utilisé par les pétroliers et rencontre des communautés affectées par ce procédé depuis plus de dix ans. Il rassemble des témoignages de scientifiques, hommes politiques, pétroliers et surtout, des individus et communautés souffrant de problèmes de santé chronique suite à la contamination de l'air, des puits domestiques et des cours d'eau.

Meilleur film documentaire 2010 aux Academy Awards et primé à 8 Festivals de Film entre 2010 et 2011.

>>> LE DÉBAT

Vincent Espagne, membre de la commission juridique de la Coordination Nationale des Collectifs présentera la **situation actuelle en France** et répondra aux questions après la projection du film "Gasland".

Pierre Jacquemin et Maureen Johnson parleront de la **dimension internationale, voire mondiale, que prend la lutte.**

BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS RAPPEL DU PRINCIPE D'INTERDICTION

Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie. Plus spécifiquement, le brûlage à l'air libre est **source d'émission importante de substances polluantes.**

La combustion de biomasse peut représenter localement et selon la saison une source prépondérante dans les niveaux de pollution. Le brûlage des déchets verts est une **combustion peu performante**, et émet des imbrûlés en particulier si les végétaux sont humides. **Les particules véhiculent des composés cancérigènes** comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), dioxines et furanes. En outre, **la toxicité des substances émises peut être accrue**



quand sont associés d'autres déchets comme par exemple des plastiques ou des bois traités.

Des solutions existent : elles passent par la valorisation sur place comme le **paillage** et le **compostage**, ou bien par la **gestion collective des ces déchets.**

La pratique de l'éco-brûlage par les agriculteurs et éleveurs **n'est toutefois pas concernée par cette interdiction.** Étant une méthode de débroussaillage et de valorisation par le feu, les broussailles et résidus de culture en plants ne sont alors pas considérés comme des déchets.

Les opérations de brûlage dirigé, qui ont pour but de détruire la litière et les broussailles présentes sous les arbres afin de prévenir les feux de forêts, **ne**

sont également pas concernées. Décidées par les préfets, et réalisées par les pompiers et les forestiers, elles visent en effet la protection des personnes et des biens.

PENSEZ À DEBROUSSAILLER!

Afin de se prémunir des **feux de forêts et incendies**, il est impératif de réaliser un **entretien de son terrain.** La législation vous y oblige. **Le débroussaillage** doit être terminé avant le **30 Juin.**



Les propriétaires sont tenus d'effectuer les travaux de débroussaillage comme le précise l'article du code forestier L 321-5-3-1.



RECYCLAGE DES DECHETS CASTELNAU-DE-GUERS SE DISTINGUE DANS LA VALORISATION DES BIODÉCHETS

Les habitants de Castelnaud-de-Guers réduisent de plus en plus leurs déchets en optant pour les procédés de réduction à la source que sont le compostage et le lombricompostage.

À Castelnaud-de-Guers, 22,8% de foyers sont aujourd'hui équipés en composteurs ou lombricomposteurs.

La commune se place très au-dessus de la moyenne territoriale du SICTOM Pézenas-Agde

et ses 54 communes s'élevant à 12,5% de foyers équipés.

Avoir chez soi un composteur ou un lombricomposteur permet d'abord de **réduire le poids de ses ordures ménagères** de 30kg par personne à 60kg par foyer, sur une année.

Par ailleurs, la valorisation des déchets organiques permet d'obtenir en retour du compost ou du lombricompost, **amendements organiques bénéfiques pour les plantes et les sols.**

Pour continuer sur cette lancée et commander un composteur ou un lombricomposteur, le SICTOM Pézenas-Agde reste à la disposition des usagers au 04 67 98 45 83 ou sur le site internet : www.sictom-pezenas-agde.fr



MEDAILLE DU TRAVAIL



Adam Da Silva, 2e adjoint au Maire de Castelnaud de Guers, reçoit la médaille du travail par Monsieur François Garcia, 1er adjoint de Castelnaud de Guers, et le diplôme de Monsieur le Préfet pour ses 20 ans de service au sein de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

Le Conseil Municipal de Castelnaud de Guers lui adresse ses plus sincères félicitations.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 10ÈME ÉDITION

Le **grand prix des maisons fleuries** est organisé par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée pour la **dixième année**. Il vise à récompenser toutes les façades et les jardins les plus joliment fleuris et visibles depuis le domaine public.

Les critères du jury sont :

- ✓ l'originalité des compositions,
- ✓ la qualité du fleurissement,
- ✓ la mise en valeur des lieux offerts à la vue de tous.



La remise des prix aura lieu le **MARDI 05 JUIN**.

Inscription :
du 1er au 26 mai en mairie
Pour la prise de photos,
contacter Adam DA SILVA
au 06 78 86 35 64

www.castelnau-de-guers.com
LE NOUVEAU SITE INTERNET FÊTE SES 2 ANS

Un des premiers chantiers de la commission communication de l'équipe municipale actuelle, sous la responsabilité de Cédric Chauveau, a été de **refaire entièrement le site internet de la commune**, laissé à l'abandon depuis trop longtemps.

Grâce à l'aide précieuse et gracieuse de Pierre Masclat, Castelnaulais passionné dont une des spécialités est la construction de sites internet, ce site a pu être mis en ligne en février 2010.

Depuis, la fréquentation n'a cessé d'aug-

menter. Avec une moyenne mensuelle de 430 visiteurs en 2010, elle est passée à 503 en 2011, soit une **augmentation de 16,93% des visites mensuelles**.

En 2011, il n'y a pas un seul mois où la fréquentation a été moins importante qu'en 2010, allant de +7 visiteurs en octobre à **+140 visiteurs en juillet**.

Cela montre bien l'engagement envers ce type de communication et la nécessité pour une commune comme Castelnaud de Guers d'entretenir un outil performant en la matière.

Ce mois-ci, en tapant www.castelnau-de-guers.com, vous pouvez par exemple :

- ✓ Vous renseigner sur les festivités à venir ;
- ✓ Connaître la date et consulter l'ordre du jour du prochain conseil municipal ;

The screenshot shows the website interface with a navigation menu on the left (Agenda, Vie associative, Tourisme, plan du village, contact) and several news articles on the right. The articles include:

- SPECTACLES CHORALES**: Bella Ciao (SAM 10 MARS) and Metr'Opéra (DIM 18 MARS).
- ATELIERS D'ARTISTES**: ITINER'ART BIS (14 & 15 avril 2012).
- SPECTACLE JEUNE PUBLIC**: "Pour faire un bon petit Chaperon" (VEND 23 MARS).
- URBANISME**: Logements sociaux - consultez en ligne l'enquête publique.
- VIE COMMUNALE**: Prochain Conseil Municipal (jeudi 08 mars).
- AGGLO AGIT POUR L'HABITAT**: Un dispositif d'aides pour inciter les propriétaires à rénover.
- Rubriques**: A grid of small images representing different site sections.

- ✓ Consulter en ligne l'enquête publique « Désaffectation et déclassement d'une parcelle communale pour construction de logements sociaux » ;
- ✓ Consulter en ligne le dernier numéro des Echos de Castelnaud.

Beaucoup d'autres renseignements sont à votre disposition en cliquant sur les différentes rubriques du site internet de la commune. Bonne visite!

REUNIONS DE QUARTIERS UNE LARGE CONCERTATION DE MARS À MAI 2012

La première réunion de quartier s'est tenue jeudi 22 mars à la Maison du Peuple, en présence de nombreux élus et d'une trentaine d'habitants de la zone « **Centre village — commerces** ».

Dans une ambiance à la fois chaleureuse et studieuse, les débats ont permis d'aborder les

sujets importants pour les habitants de ce quartier : **stationnements, état de la voirie, incivilités diverses** entre autre.

Pourtant il n'y avait pas que des points négatifs puisque la **solidarité entre voisins est apparue naturelle**, et le dispositif « voisins vigilants » a été bien perçu.

Les autres réunions de quartier suivront jusqu'au mois de mai prochain.

La prochaine réunion qui concernera les campagnes de Castelnaud de Guers se tiendra le mercredi 04 avril à la Maison du Peuple à 18h30.



L'orchestre Paul Selmer

FETE VOTIVE 2012 Une fête endeuillée

Tout était prêt! **Les manèges étaient installés** sur le parking de la salle polyvalente, l'exposition de l'association **Arts au Château** attendait les visiteurs dans la salle du Conseil, **l'orchestre Paul Selmer** s'appêtait à faire vivre aux Castelnaulais des jours de fête intenses et joyeux, **les membres du Comité des Fêtes** étaient dans les starting blocks...



Manèges et forains

fête 2012, lui qui avait travaillé dur pour qu'elle soit une réussite!

Mais il était écrit que cela ne devrait pas se passer comme prévu. Le destin a joué un très mauvais tour à notre 2e adjoint et vice-président du Comité des Fêtes, **Jean-Pierre Thieule**, tout juste une semaine avant le début de la fête. **Il nous a quittés sans crier gare** et sans avoir pu profiter de cette



Exposition Arts au Château

Alors, en hommage à leur ami très cher, **tous les élus de l'équipe municipale ont prêté main forte aux membres du Comité des Fêtes** le temps de cette fête votive pour qu'elle puisse être la réussite que Jean-Pierre aurait voulue.

Ces jours de fêtes furent traversés par **une vive émotion, beaucoup de solidarité, de la convivialité, de la**

gaîté aussi, du recueillement, de la reconnaissance, du respect. Ces moments inoubliables resteront à jamais gravés dans la tête de celles et ceux qui ont pris part à cette fête et qui connaissent, de près ou de loin Jean-Pierre.



Concert de musique classique à l'église

Merci au bénévoles du Comité des Fêtes, aux élus, à leurs épouses, aux musiciens de l'orchestre Paul Selmer, à l'association Arts au Château et à toutes les personnes qui ont aidé au bon déroulement de ces festivités.

« Show must go on » comme il est coutume de dire dans le milieu artistique, « que la fête continue »! Mais durant toute cette belle fête, Jean-Pierre ne nous a jamais quitté.

LE MARCHÉ DE NOËL EN IMAGES



Le Père Noël a encore fait des heureux!



Stand de l'Atelier des Petites Fourmis



De nombreux participants



L'ESTANQUET

Quatre farces pour un menu copieux!

À Castelnau de Guers ce vendredi 24 février, le spectacle l'Estanquet de **la compagnie la Rampe Tio** mis en scène par **Claude Alranq** a réjoui le public de la Maison du Peuple transformée pour l'occasion en véritable guinguette. Au menu du jour, **quatre farces et une chansonnette à la saveur occitane**. Pour les plus néophytes, un écran permet-

tait de suivre la traduction simultanée en français. Mais le choix qui s'imposait pour pouvoir profiter pleinement du jeu "savoureusement" comique des acteurs était bien celui de **l'immersion dans cette langue que nos aînés font encore vivre**.



Même si ce n'était pas la foule des grands soirs, la qualité remarquable de ce

spectacle a permis au public de vivre des **moments de légèreté et de franche rigolade**, ce qui est loin d'être déplaisant dans le contexte de morosité actuel. Grâce à la **buvette tenue par le Comité des Fêtes**, les convives ont poursuivi la soirée autour d'échanges conviviaux.

L'association Languedoc et Transmission qui proposait ce spectacle en partenariat avec la municipalité de Castelnau de Guers, est **soutenue par la Communauté d'Agglomération Héroult Méditerranée** pour son travail précieux autour de la valorisation de la culture occitane.

L'équipe municipale tient à maintenir le lien avec cette culture locale grâce à des rendez-vous réguliers avec des artistes engagés et talentueux.

REPAS DES AINES

Un rendez-vous qu'il ne fallait pas rater

Cette année, le traditionnel repas des aînés offert par la municipalité le 9 mars dernier a été **animé en fanfare par une Bénédicte** en grande forme! De Mistinguette à Joséphine Baker, de la danseuse de flamenco à la bonne du curé, elle ne s'est pas ménagée et a **transmis aux anciens son entrain dynamique**.

Monsieur le Maire a tenu à commémorer à sa manière, avec une

petite journée de retard, la « **journée de la femme** » en remettant au nom de la commune un bouquet de fleurs à trois d'entre elles : **Mme Catherine Ibanez**, la doyenne de l'assemblée, **Mme Annie Roumegoux**, la présidente du Club du 3e Age qui est une des associations castelnaulaises les plus actives, et à **Micheline Vidal**, conseillère municipale en charge du CCAS, en reconnaissance de l'ensemble de son action.



Jean-Charles Sers remet un bouquet à Catherine Ibanez, doyenne de l'assemblée

Puis Bénédicte et sa maman ont animé brillamment l'après-midi. **Quelques convives garderont des souvenirs impérissables de ce moment** où il y eut sur scène un drôle d'Enrico Macias avec ses danseuses à moustaches...!!



Bénédicte fait son show!

Cette gaîté communicative venait du cœur. Bénédicte a su démontrer avec beaucoup de persuasion qu'**elle tient à son public Castelnaulais** qu'elle connaît depuis de nombreuses années.

Quand à l'aspect culinaire de cette fête, il était à la hauteur grâce à **Mme Vatou de Belarga** qui proposa un repas tout en saveurs et en finesses.



BELLA CIAO

Un spectacle haut en couleurs!

La joyeuse bande de la **chorale Bella Ciao** nous a fait voyager dans des univers très variés le 10 mars dernier. Des chants de cultures différentes aux chants de résistance et de liberté, la première partie fut poignante. Le temps de l'entracte et d'**un vin chaud revigorant offert par la chorale aux spectateurs**, et la deuxième partie déclinait des thèmes plus légers, populaires et comiques.

Des Beatles à Bobby Lapointe, la soirée se finissait en trombe! Comme quoi, avec de

la bonne humeur, des cordes vocales et de la passion, cela permet de vivre et de partager des moments de vie intenses. Notre regretté adjoint Jean Pierre Thieule avait tout fait pour que ce spectacle ait lieu à Castelnau de Guers et cette soirée lui était naturellement dédiée.

Les quelques chanceux qui sont restés après le spectacle ont eu droit à une fin de soirée "enchanteuse" pendant le repas de la troupe.

Ne s'arrêtent-ils donc jamais?

BELLA CIAO, JEAN-PIERRE !

Quel vibrant hommage cette chorale a offert à **notre regretté Jean-Pierre Thieule**.

« Indignez-vous ! », « Ne vous résignez pas ! », slogans que Jean-Pierre avait fait siens tant il était attaché à la justice et au partage. Ce chiffon rouge maintes fois brandi pendant la représentation illustre bien l'engagement que depuis des décennies notre adjoint avait pris pour combattre les inégalités. Son action ne peut-être que poursuivie par toute l'équipe municipale avec encore plus de détermination.



Les chansons drôles et malicieuses de Bobby Lapointe que Jean-Pierre aimait également nous rappelaient que sous ses aspects bourrus, **il aimait la vie et savait la partager avec d'autres dans la convivialité et l'humour**.

Merci encore à cette chorale de Montagnac menée par le **chef de chœur François Paul** et composée de sympathiques figurants qui ont su dire à leur façon : « **Ciao Jean-Pierre** ».

MÉTR'OPÉRA 2

Une prestation remarquée de l'Ensemble Vocal de Pézenas

Ce dimanche 18 mars à Castelnau de Guers, nous avons pu profiter d'une nouvelle prestation du remarquable Ensemble Vocal de Pézenas **dirigé par Jean-Marc Normand et mis en scène par Julien Peschot**.

Le présentateur du spectacle Roberto de Bamako, le balayeur et chanteur, les solistes, les choristes, l'accordéoniste, la pianiste, **tous étaient réunis pour nous faire passer un agréable moment**.

Étions-nous sur la scène de l'opéra où la douce Natalia languissait d'amour? Ou dans le métro où travailleurs, touristes, fêtards et clochard se côtoyaient?

Qu'importe l'endroit car nous avons goûté avec plaisir aux airs

d'opéra les plus célèbres tels que la Traviata, les contes d'Hoffman, Nabucco, entrecoupés de valse musettes.

Bravo à cet ensemble vocal que nous retrouverons avec plaisir pour un prochain spectacle.





SPECTACLES ET CONCERTS À VENIR

SPECTACLES JEUNE PUBLIC
en partenariat avec l'association *Aux Arts Etc*

« LE COMTE DE PILOU, PILOU, CHASSEUR DE PELUCHE »

Compagnie Bao, Jordi Cardonnier — De 5 à 12 ans
5 € / pers. Gratuit -2 ans & adulte accompagné de 3 enfants



Mercredi 18 avril
-
**18h00 à la
Maison du Peuple**



DANS LE CADRE DU
FESTIVAL
« SAPERLIPOPETTE »
EN PARTENARIAT
AVEC LE CONSEIL GE-
NERAL DE L'HERAULT.

PARTICIPATION DE
L'ECOLE DES SAUTAROCES
ET DE PLUSIEURS ASSOCIA-
TIONS CASTELNAULAISES

LE DÉPARTEMENT
SOUTIEN LA CULTURE
domaine d'O
LE DÉPARTEMENT
HERAULT

CREATION - "1,2,3, TOTEM!"

Compagnie Mungo — Tout public à partir de 4 ans
Marionnette, jeu d'acteur chanté et théâtre d'ombres
5€ / gratuit -12 ans

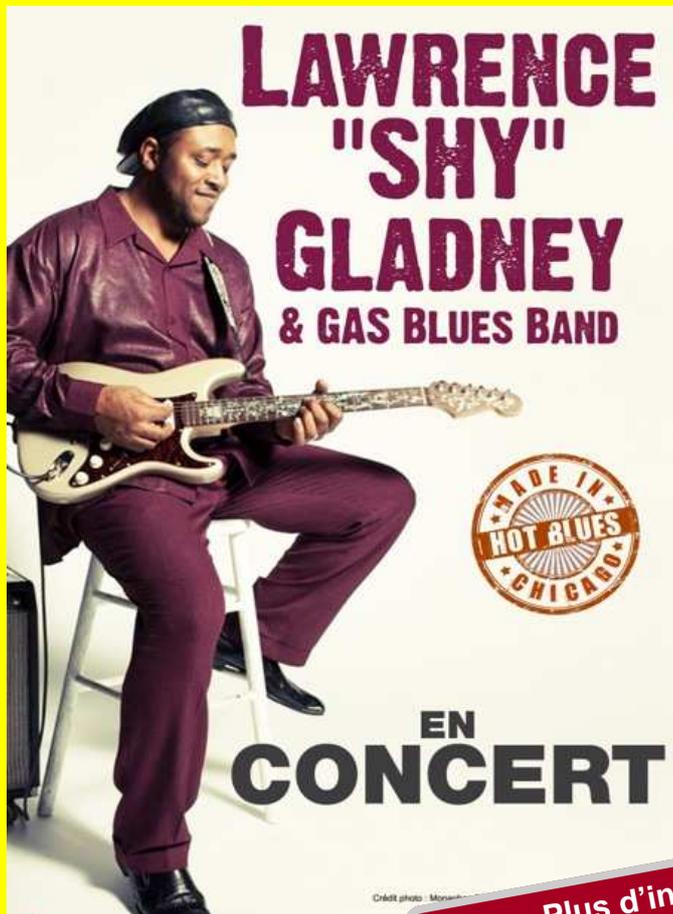
Mercredi 16 mai
-
17h00 à la Maison du Peuple



Mona ne parvient pas à dormir. Alors elle se raconte une histoire. Elle se raconte l'orage, le grand orage, celui qui fait du bruit et qui déplace tout. Chaque fois qu'il y avait de l'orage, sa grand-mère venait près d'elle pour la rassurer et pour lui raconter une histoire très ancienne. Grand-mère est partie mais ils sont toujours là ces quatre vieux animaux qui s'échappèrent de leur condition servile, s'unirent et devinrent de joyeux musiciens. Mona convie dans son grand lit, la pluie, le vent et les formes que dessinent les ombres pour faire revivre encore une fois l'aventure de ses amis imaginaires. La peur apprivoisée, le sommeil peut arriver dans les draps tout froissés...

CONCERT EVENEMENT BLUES

Samedi 05 mai
21h00 à la Maison du Peuple
Entrée : 10€ / gratuit -12 ans



DANS LE CADRE DU FESTIVAL
« **MOLIÈRE DANS TOUS SES ÉCLATS** » EN PARTENARIAT
AVEC LA MUNICIPALITÉ DE
PÉZENAS ET LA C.A.H.M.

« MON HISTOIRE DU THEATRE »

Mardi 19 juin - 21h00

lieu à préciser — Tout public — 5€ / gratuit -12 ans



Une conteuse raconte l'épopée du théâtre occidental, de l'Antiquité grecque au théâtre politique, militant du 20e siècle, parcourant les époques, les lieux et les textes majeurs, se faisant tour à tour conteuses, marionnettistes, actrices et chanteuses. **À chaque étape, un chant dans la langue du pays visité, un**

extrait de pièce, quelques clefs historiques éclairent les mutations théâtrales architecturales et thématiques.
Le récit décline tragédies et comédies, histoire et mythologie, sources intarissables de la création théâtrale.

conception, texte : **Marly Barnabé**
mise en scène : **Marly Barnabé et Marie-Hélène Causse**
scénographie, accessoires : **Jean-Baptiste Manessier**
direction musicale : **Daniel Muringer**
lumières : **Dominique Diss**

Plus d'infos sur
www.castelnaud-de-guers.com





L'Association des Petites Fourmis a encore répondu présente lors des ventes de crêpes et nous l'en remercions ainsi que les nombreux parents d'élèves qui ont fait chauffer leurs crêpières !!!

Prochaine vente de crêpes : le jeudi 26 avril!

La Tombola d'Hiver, lancée courant janvier, a rencontré un grand succès... Le jeudi 9 février, jour du Tirage au sort, les enfants guidés par Franck Malbert, nous ont présenté leur 1ère chanson et ils ont été très applaudis !!

DEUXIEME TRIMESTRE *Un programme riche et varié*

Ce deuxième trimestre et cette nouvelle année démarrent sur les chapeaux de roue à l'école des Sautarochs !!!

Les enseignantes accueillent, cette année encore, avec grand plaisir, **les interventions en chant choral de Franck Malbert, qui sont entièrement prises en charge par la commune.**

La chorale a donc repris début janvier, elle a lieu tous les mardis après midi à la Maison du Peuple de 14h à 16h.

Les enfants ont été ravis de retrouver Franck, et les progrès se font déjà sentir...

Depuis début janvier, **suite à une proposition de Mr Loukili, le COC met à disposition de nos élèves ses structures**

sportives, le mardi matin.

Nous remercions donc Mr Loukili et Mr le Président du COC qui permettent ainsi aux classes de GS/CP et de PS/MS de se rendre à la Salle Polyvalente pour pratiquer diverses activités physiques et motrices, ce jour là, l'école ne disposant pas de ce type de matériel.

Pour permettre aux enfants de partir en Classe Découverte au mois de Mars, plusieurs manifestations ont eu lieu pour récolter les fonds nécessaires.

Les classes de CE et CM se sont rendu cette année, du 19 au 22 mars à Leucate ; la classe de Mme Brunet pour une classe Cinéma et la classe de Mme Requena pour une classe Médiévale.

Début février, est paru pour la toute 1ère fois, **«Le Sautaroch», petit journal scolaire de l'école, entièrement réalisé par nos élèves,** il est toujours en vente, au tarif de 2 euros, n'hésitez pas à le demander...

Depuis le 02 mars, les enfants des classes de PS/MS et GS/CP bénéficient de **6 séances à la piscine couverte de Pézenas,** le vendredi matin, **prises en charge par la commune et la CAHM.**

Le traditionnel Bal Masqué de l'école aura lieu cette année, le samedi 31 mars à la Salle Polyvalente.

Nous vous attendons nombreux, une fois encore, **la totalité des bénéfices sera reversée à la Coopérative Scolaire.**

La Directrice Julie NADAL pour l'équipe pédagogique



ITINER'ART

ITINER'ART (3 ateliers / galeries de Castelnau) ouvrent leurs portes à tous visiteurs lorsque les artistes sont sur place, sur rendez-vous et **chaque premier dimanche du mois : 1er avril et 6 mai etc.**

N'hésitez pas à pousser les portes !

Le 14 et 15 avril, ITINER'ART s'associe à d'autres ateliers de la région de Pézenas pour créer : ITINER'ART

BIS : vous pourrez ainsi découvrir le travail d'une **dizaine d'artistes de votre région**. Le programme est disponible dans les ateliers de Castelnau.

Les artistes qui souhaitent rejoindre notre démarche sont les bienvenus.

Il faut pour cela :

- que l'atelier soit ouvert au public. Ouverture minimum le 1er dimanche de chaque mois.

- avoir une reconnaissance artistique professionnelle (M.D.A., SIRET). N'hésitez pas à nous contacter.

OSSIKIAN Madeleine
17 rue Tartare - 34120 Castelnau de Guers
09 53 1117 46 - 0613 55 57 69
mado.ossikian @free .fr
<http://madeleine.ossikian.oler-blog.co.in>

14 et 15 avril
2012

CASTELNAU DE GUERS

- 1 - Hauser- Pellerin Anna
« L'ARTeller », 1 rue Silène. Tél : 06 83 25 76 86
- 2 - Ossikian Madeleine
« Mme Mado m'a dit », 17 rue Tartare. Tél : 06 13 55 57 69
- 3 - Chambrelan Etienne
"Tiennouch", 3 rue Pittoresque. Tél : 06 37 53 67 05

MONTAGNAC

- 4 - Tremblay Louise
"Galerie les escuries", 14 rue Malirat. Tél : 06 64 69 51 06

LEZIGNAN LA CEBE

- 5 - Pagano Nicole
12 av de la Gare. Tél : 06 87 49 32 02

TOURBES

- 6 - Valette Christine
Maison des associations (foyer rural), le Clos du Verdier.
Tél : 06 81 50 48 75
- 7 - Masson Magalie
"Atelier Art Ayam", 11 place du Quai. Tél : 06 82 82 36 70

PEZENAS

- 8 - Pages Monique
"L'aura de l'art", 4 rue Conti. Tél : 06 03 51 45 22
- 9 - Devaux Bernard, Martin Nicole
8 rue du Château. Tél : 06 83 00 78 84
- 10 - Eva Luca
4 rue du Château. Tél : 06 60 52 46 82
- 11 - Van der Meer Marianne
"Atelier Herdin", 7 rue Alfred Sabatier. Tél : 06 88 27 78 95
- 12 - Curta Alain, Natasha
"Arte dominifia", 13 rue Mercière. Tél : 06 47 02 26 11 et
06 43 42 26 88
- 13 - Alazard Monique
7 rue François Oustrin. Tél : 04 67 24 95 22



Itiner' Art bis

Parcours

d'ateliers
d'art

autour de Pézenas

organisé par ITINER'ART
association, Castelnau de Guers
06 13 55 57 69 / 06 83 25 76 86

LES CHATS LIBRES DE CASTELNAU DE GUERS

L'assemblée générale de l'association "les chats libres de Castelnau de Guers" s'est déroulée le 8 février 2012 dans la salle polyvalente de Castelnau de Guers.

Étaient présents : 9 des adhérents de l'année 2011 et 2 nouveaux adhérents.

La composition du bureau a été reconduite de façon tacite avec les mêmes membres pour l'année 2012.

Le bureau a présenté le bilan de l'année 2011 et décrit les actions de l'association, il



a également informé les adhérents de l'attribution d'une subvention de 150€ par la municipalité de Castelnau de Guers qu'il remercie.



Nous avons tout particulièrement une **pensée émue pour Mon-**

sieur Jean-Pierre THIEULE qui a su être à notre écoute lors du vide grenier de l'automne et du marché de Noël 2011.

La séance s'est achevée par le renouvellement des cotisations et l'inscription des nouveaux adhérents pour l'année 2012. La cotisation de base

reste à 10 € pour l'année. La vente de quelques coffrets de pâte de coing a permis d'augmenter ce premier bénéfice.

Le bureau remercie les participants qui ont courageusement bravé le froid glacial ce soir-là.



La nouvelle équipe du Comité des Fêtes

COMITE DES FÊTES DE CASTELNAU DE GUERS



L'Assemblée Générale du 25 février 2012 s'est tenue à la Maison du Peuple pour constituer son nouveau Conseil d'Administration. Au préalable, le bureau avait été renouvelé le 02 février. En voici la composition :

PRESIDENTE : BENOUAR Karima
Vice Président : MAYOT Laurent
Vice Présidente : VITELLI Annie

TRESORIERE : THIEULE Josette
Vice trésorière : RADER Jessy
Vice trésorière : MAIMONE Cathy

SECRETAIRE : CHARRIER Ghislaine
Vice secrétaire : BANTON Monique
Vice secrétaire : PIBRE Jade

SANS OUBLIER TOUS LES BENEVOLES QUI NOUS ENTOURENT !!!!!

Le nouveau Comité des Fêtes a organisé **un apéritif vendredi 23 mars à la Salle Polyvalente** afin de vous présenter toute son équipe et le programme des festivités pour les deux mois à venir.

Bientôt : Repas de Printemps le 28 avril 2012.

Venez nombreux!!

ATELIER DES PETITES FOURMIS

L'atelier des petites fourmis comme chaque année aide l'école dans la fabrication de décors et les manifestations suivantes :



- **Marché de Noël** dans la cour de l'école ;
- **Bal masqué** le samedi 31 mars ;
- **Spectacle de fin d'année.**

Depuis la rentrée 2011, nous avons **accentué nos efforts par les ventes de crêpes** afin de récolter des fonds pour la coopérative scolaire en vue de la classe verte de mars. **Cette vente a rapporté à ce jour 780 €.**

Voici les prochaines dates des ventes :

- **Jeudi 26 avril**
- **Jeudi 10 mai**



Nous remercions toutes les personnes qui s'impliquent, nous aident. La mairie, les parents d'élèves, les grands parents, les commerçants...

Toutes les petites mains sont les bienvenues.

"Fourmizement" votre!

LA COMPAGNIE DES ROSSES MOUSTIQUES

L'association « Les Rosses Moustiques » a le plaisir d'annoncer que les **Visites Guidées et Théâtralisées de Castelnaud** sont reconduites cette année.

La troupe a toujours « **L'Amour Foot** » de Robert Lamoureux à



son programme, qu'elle jouera notamment à **Pézenas, Montblanc et Aumes.**

Le deuxième groupe de la troupe, récemment créé, répète assidûment un spectacle qui devrait être présenté avant l'été.

Celui-ci étant composé de sketches, **il est toujours possible de proposer sa candidature pour rejoindre ce groupe (lycéens et jeunes adultes très attendus).**

Contact : Jean Pellerin au 06.13.15.18.00
E-mail : jean.pellerin@voila.fr

CLUB DU TROISIEME AGE



Avec ses 167 adhérents, le troisième âge garde son dynamisme. Les anciens rajeunissent au contact des nouveaux. Le troisième âge essaie de proposer des **activités accessibles au plus grand nombre et au meilleur prix** : atelier de couture, Scrabble, petit loto réunissent leurs adeptes toutes les semaines. Ce sont des moments de convivialité très appréciés de tous.

Mais il y a aussi le traditionnel. Dès le 6 janvier, nous étions ré-

unis autour de la galette des rois. **Régine Cavallès** a surfé entre le classique, le charme, la fantaisie et l'humour. Tout au long de l'après-midi, elle a su nous émouvoir et mettre l'ambiance. "Gigi l'amoroso et ses soignantes » resteront dans les mémoires.

Le loto du 12 février a eu un franc succès. Merci à tous les participants. Le troisième âge fait un effort pour présenter des quines et une tombola agréables. Cela fait

plaisir de constater que ces moments sont appréciés. Ce sont les bénéfices du loto et des ventes de l'atelier qui nous permettent de financer les après-midi récréatives et les diverses sorties. Les voyages, eux, sont entièrement à la charge des participants.

Le 26 février, c'est autour d'un **repas gastronomique** proposé au prix de 15 € que nous nous sommes réunis. **Claude Belmunt**, notre DJ favori a animé cette journée qui fut une réussite.

Le 3 avril, nous serons près d'Entraigues à la découverte du spectacle "Jean Ferrat ici, Jean Ferrat le cri". Nous en profiterons pour visiter les gorges de l'Ardèche.

Le 18 avril, nous vous proposerons le **cirque de Saint-Pétersbourg** sous chapiteau au zénith de Montpellier.

C'est ainsi qu'entre détente et implication dans les associations, nos aînés contribuent à la vie du village.

PROPRIETAIRES ET CHASSEURS



Les champs sont labourés, semés, les friches nettoyées pour la repousse d'herbes nouvelles, les abreuvoirs sont remis en service, reste à les remplir d'eau. Les lièvres et lapins reproducteurs lâchés dans la nature cas-



Lièvre

telnaulaise se portent bien, les perdrix et les faisans se reproduisent.

La prochaine Assemblée Générale est prévue en août. Les sujets en cours sont : pose de plaques chasse gardée, réserves de chasse et poste pour le san-



Sangliers

glier, piégeage. Il nous reste aussi à faire signer l'autorisation aux propriétaires pour le libre accès à leur terrain pour les membres de l'association des Propriétaires et Chasseurs de Castelnau de Guers.



Perdrix rouges

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES



L'élection du Président de la République aura lieu les dimanches **22 avril et 6 mai 2012**. En Guadeloupe, en Martinique, en Guyane, à Saint-Pierre-et-Miquelon, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin et en Polynésie française, les électeurs voteront le samedi précédent pour tenir compte du décalage horaire.

Les élections législatives se dérouleront les dimanches **10 et 17 juin 2012**. La principale nouveauté du scrutin réside dans l'élection de **11 députés par les Français établis hors de France**. Afin de tenir compte de l'éloignement géographique, le premier tour se déroulera avec une semaine d'avance par rapport à la métropole.

Si vous ne pouvez pas vous rendre dans votre bureau de vote le jour de l'élection, vous pouvez dès maintenant confier à un autre électeur de votre commune le soin de voter pour vous. Parce que c'est important, il y a toujours un moyen de voter.

Vous ne pouvez pas vous déplacer ?



Français résidant à l'étranger, à l'ambassade ou au consulat.

Quand ?

Le plus tôt possible, à tout moment de l'année. La procuration doit être parvenue à la commune du mandant avant le jour du scrutin. Le mandant doit prendre en compte les délais pour acheminer et traiter la procuration. N'attendez pas le dernier moment.

Quels documents permettent la procuration ?

- Un titre d'identité
 - Un imprimé fourni et rempli sur place avec trois volets : un formulaire de procuration (indiquant l'identité complète du mandataire : nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance) ; une déclaration sur l'honneur indiquant le type d'empêchement ; un récépissé délivré au mandant.
- Le mandataire ne reçoit pas de courrier lui donnant procuration. Il revient au mandant de l'en informer.

remplir deux conditions : jouir de ses droits électoraux et être inscrit dans la même commune que le mandant. Il n'est en revanche pas nécessaire qu'il soit inscrit dans le même bureau de vote que le mandant.

Établir une procuration

C'est le mandant qui la demande. Le mandataire n'a pas besoin d'être présent.

Où ?

Au tribunal d'instance ou au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie du domicile ou du lieu de travail. Si vous êtes

Qu'est ce que le vote par procuration ?

Voter par procuration signifie confier son vote pour le jour de l'élection à un autre électeur.

Qui demande la procuration ?

Le « mandant ». Plusieurs motifs peuvent justifier cette demande : obligations professionnelles, vacances, maladie, handicap, assistance à un malade, résidence dans une autre commune, détention. Le mandant informe le mandataire de la procuration qu'il a demandée.

Qui vote ?

Le « mandataire ». Il doit

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes français nés entre le **1er avril 1994 et le 30 juin 1996** sont priés de venir en mairie pour le recensement militaire. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire.

Pièces à fournir :

* une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française),

* un livret de famille.

La Mairie vous remettra une **attestation de recensement** qu'il est primordial de conserver précieusement. Cette attestation sera, en effet, réclamée pour toute inscription à un examen ou un concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire etc.)



MERCI DE RAMASSER !

DIVAGATION DE CHIENS ET INSTALLATION DE SACS POUR DÉJECTIONS CANINES

Nous rappelons que la **divagation des chiens sans leur maître est interdite** et cause des frayeurs aux piétons. Dans un esprit de convivialité et de sécurité, il est demandé aux propriétaires de tenir leurs animaux attachés - même s'ils sont « gentils » - car il serait regrettable qu'un mauvais geste de la part d'un passant vienne altérer les relations de bon voisinage.

D'autre part, **des distributeurs de sacs pour déjections canines** seront mis à la disposition du public **parking du cimetière et Place de la Mairie**.

Un geste simple pour préserver nos trottoirs et espaces verts



RAMASSER LES DÉJECTIONS DE VOTRE CHIEN, C'EST OBLIGATOIRE DEPUIS AVRIL 2002.

L'obligation de ramasser a été décrétée par arrêté du 2 avril 2002. Le ramassage des déjections est obligatoire même dans le caniveau. Pour que votre animal soit apprécié de tous, ramassez ses déjections et jetez-les dans les réceptacles de propreté (sacs verts).



→ ETAT CIVIL

Naissances



Bienvenue à

Jean-Roch BONIFACE

Joan LOPEZ

Alicia HOCHART

Monsieur le Maire et son Conseil Municipal souhaitent la bienvenue à **Camilio MINARRO** et adressent leurs félicitations à ses parents Jenna PIBRE, employée territoriale à Castelnau de Guers, et Teddy MINARRO.

Mariages



Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur à

Jacinto MACIAN ALMELA
et
Véronique LEHRMANN

Décès



Monsieur le Maire et son Conseil Municipal présentent leurs plus sincères condoléances aux familles de **Visitacion CERDAN (née NIETO)**

Jean-Pierre THIEULE

/ INFOS PRATIQUES

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

- ☞ **JEAN Georges, médecin généraliste:**
3 pl Mairie, 04 67 90 76 28
- ☞ **RAYMOND-LAURÈS Françoise, psychologue:**
5 pl Jeu de Ballon, 04 67 90 75 03
- ☞ **DEBAYLE Martine, orthophoniste:**
7bis Avenue des Sautarochs, 04 67 31 47 07

ADMINISTRATIONS

MAIRIE

Du lundi au vendredi:
9h00 - 12h00 / 16h00 - 18h00

Samedi matin: permanence des élus de 9h00 à 12h00.

Tel : 04.67.98.13.61

Fax : 04.67.98.39.08

En cas d'urgence:

06.75.51.69.98 (adjoint d'astreinte)

06.38.65.13.04 (Maire)

Contact mail:

castelnau-de-guers@wanadoo.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du lundi au samedi: 9h30 - 12h00
Tel : 04.67.93.83.96

CENTRE DE LOISIRS

Le mercredi de 7h30 à 18h00

GARDERIE

Du lundi, mardi, jeudi, vendredi:
7h30 / 18h30

Tel : 04.67.30.29.59

GENDARMERIE PÉZENAS

Tel: 04 67 98 13 65

NUMÉROS UTILES

EDF – GDF (standard) : 0 810 00 34 34

EDF (Sécurité dépannage) : 0 810 333 334

GDF (Sécurité dépannage) : 0 810 433 134

Jean-Pierre, tu étais le 2e adjoint de la commune de Castelnau de Guers. Tu étais responsable de la commission Personnel et Travaux.

Syndicaliste de la première heure, tu avais une grande connaissance et un profond respect pour le travail des employés territoriaux de la fonction publique que tu as défendu pendant longtemps avec talent et force.

Tu étais un homme précieux pour la commune, à la fois jovial, appliqué et juste.

Pour l'équipe municipale active, pour les employés, ton décès

est une perte cruelle. Bien plus qu'un élu, bien plus qu'un adjoint, c'est un ami que nous avons pleuré.

Par ces quelques mots, nous tenions à te rendre ensemble cet hommage, Jean-Pierre.

Nous tenions aussi à adresser ensemble nos très sincères condoléances à tous tes amis, à ta famille, avec une tendresse particulière pour Josette ton épouse, France et Philippe tes enfants, Géraldine et Fabrice tes petits enfants.





AGENDA

MARS 2012

31 mars : REPAS COSTUMÉ DE L'ÉCOLE – SALLE POLYVALENTE

AVRIL 2012

- 03 avril : 3e AGE – spectacle "Jean Ferrat ici, Jean Ferrat le cri" près d'Entraigues
- 07 avril : Vacances de printemps
- 08 avril : Pâques
- 14 et 15 avril : Portes ouvertes Itinér'art Bis – de 10h à 12h et de 15h à 19h
- 18 avril : Spectacle pour enfants en partenariat avec Aux arts etc
- 18 avril : 3e AGE – cirque de Saint-Pétersbourg - zénith de Montpellier
- 22 avril : 1er tour de l'élection présidentielle
- 23 avril : Rentrée scolaire
- 26 avril : Vente de crêpes par l'Atelier des Petites Fourmis
- 27 avril : Projection-débat, film Gasland—17h30 Maison du Peuple
- 28 avril : Congrès Départemental de la FNACA à Villeneuve-lès-Maguelone
- 28 avril : repas organisé par le Comité des Fêtes
- 29 avril : Journée nationale du souvenir de la Déportation

MAI 2012

- 1er mai : Fête du travail
- 02 mai : OUVERTURE DES INSCRIPTIONS POUR LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES
- 05 mai : Concert de Lawrence « Shy » Gladney & Gas Blues Band - 21h Maison du Peuple
- 06 mai : 2nd tour de l'élection présidentielle
- 08 mai: Commémoration de l'armistice du 08 mai 1945.
- 10 mai : Commémoration de l'abolition de l'esclavage.
- 10 mai : Vente de crêpes par l'Atelier des Petites Fourmis.
- 16 mai : Spectacle jeune public "1, 2, 3 Totem" dans le cadre du festival Saperlipopette. 17h - Maison du Peuple. 5€
- 26 mai : DATE LIMITE D'INSCRIPTION POUR LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES
- 27 mai : visite théâtralisée du village - association des Rosses Moustiques en partenariat avec la municipalité.
- 27 mai : Pentecôte

JUIN 2012

- 05 juin : REMISE DES PRIX DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES
- 10 juin : 1er tour des élections législatives
- 17 juin : visite théâtralisée du village - association des Rosses Moustiques en partenariat avec la municipalité.
- 17 juin : 2nd tour des élections législatives
- 19 juin : Spectacle "Mon Histoire du Théâtre" dans le cadre du festival Molière dans tous ses éclats. 21h - lieu à préciser
- 21 juin : C'est l'été
- 24 juin : Fête de la musique à Castenau de Guers.

Retrouvez le détail des actualités sur www.castelnau-de-guers.com

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

14 et 15 avril

